

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 03 NOVEMBRE 2011**

Délibération
n° 2011.11.196

Modification du
tableau des effectifs

LE TROIS NOVEMBRE DEUX MILLE ONZE à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **27 octobre 2011**

Secrétaire de séance : Rachid RAHMANI

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Anissa ACHARKI, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Bertrand MAGNANON, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD

Ont donné pouvoir :

Jacky BONNET à Jean-François DAURE, Redwan LOUHMAI à Françoise COUTANT, Véronique MAUSSET à Dominique LASNIER, Djillali MERIOUA à Rachid RAHMANI, Catherine PEREZ à Joël LACHAUD, Gilles VIGIER à André LAMY

Excusé(s) représenté(s) :

Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA, Janine GUINANDIE par Anissa ACHARKI

Excusé(s) :

André BONICHON, Bertrand GERARDI, Nadine GUILLET, Victor KERRIGUY, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Frédéric SARDIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 03 NOVEMBRE 2011

**DELIBERATION
N° 2011.11.196**

RESSOURCES HUMAINES / SYSTÈMES
D'INFORMATION

Rapporteur : **Monsieur LOUIS**

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

La gestion des ressources humaines nécessite la mise à jour du tableau des effectifs.

1. Direction des ressources humaines

A la suite d'un départ à la retraite et à une mobilité interne au sein de la direction, il convient de transformer le poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe vacant en un poste d'adjoint administratif de 1ère classe.

Cette modification entraînerait une incidence financière de - 6 800 €.

2. Direction du développement économique

Je vous propose de supprimer un poste d'attaché devenu définitivement vacant suite à la titularisation d'un agent placé en position de détachement pour stage d'intégration.

Il n'y a pas d'incidence financière dans la mesure où le poste n'était pas occupé par un agent.

3. Direction des politiques solidaires et de l'aménagement du territoire

Par délibération n° 132 du 5 juillet 2011, le conseil communautaire a validé les modifications, dans le cadre d'avenants nationaux, des conventions pluriannuelles relatives aux opérations de renouvellement du GrandAngoulême, à savoir Ma Campagne et Basseau Grande Garenne à Angoulême et Champ de Manœuvre à Soyaux.

Ces modifications, issues du comité d'engagement de l'ANRU du 27 avril 2011, prévoient notamment le renforcement des maîtrises d'ouvrage des villes d'Angoulême et de Soyaux. Ce renforcement se traduirait par le recrutement de 2 chargés de mission pour une durée de 2 ans. Ces personnes seraient chargées d'accompagner les communes de Soyaux et d'Angoulême sur les opérations ORU.

L'incidence financière serait de 100 000€/an avec une participation de l'ANRU de 50%.

4. Directions diverses

Afin de donner suite aux propositions des CAP, après réussite d'agents aux examens professionnels (attaché principal et adjoint administratif de 1ère classe), il convient également de transformer plusieurs postes.

L'incidence financière de ces mesures serait de + 6 300 €.

.../...

Ces modifications du tableau des effectifs sont rappelées ci dessous :

Direction/Service	Suppression	Nbre	Création	Nbre
Direction des ressources humaines	adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	1	adjoint administratif de 1 ^{ère} classe	1
Direction du développement économique	Attaché	1		
Direction des politiques solidaires et de l'aménagement du territoire			Chargé de mission (Attaché ou ingénieur)	2
Direction des politiques communautaires	adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	4	adjoint administratif de 1 ^{ère} classe	4
Direction des finances et de l'administration générale	Attaché	1	Attaché principal	1
	adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	2	adjoint administratif de 1 ^{ère} classe	2

Vu l'avis favorable de la commission ressources humaines / systèmes d'information du 27 septembre 2011,

Je vous propose :

D'APPROUVER la modification du tableau des effectifs ci dessus, à compter du 4 novembre 2011.

D'AUTORISER, dans le cas où aucun candidat fonctionnaire ne répondrait au profil des postes proposés, le recrutement d'agents non titulaires sur le grade d'attaché ou ingénieur, possédant le niveau de diplôme requis ou l'expérience équivalente, pour occuper les fonctions de chargés de mission ORU.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : 04 novembre 2011	Affiché le : 04 novembre 2011